

**2DSB**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**au capital de 200 000 euros**  
**Siège social : 5 rue Joseph Cugnot**  
**ZA du Vernusson Pierre Martin Sud,**  
**49130 LES PONTS DE CE**  
**510 486 673 RCS ANGERS**

<p><b>PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE</b> <b>DU 12 SEPTEMBRE 2024</b></p>
--

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 12 septembre,

A 10 heures,

La Société CHOBLET INVESTISSEMENTS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 725 000,00 euros, ayant son siège social 2 bis, rue de la Butte à Madame ZA du Bois de Teillay, 35150 JANZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 853 996 262 RCS RENNES,

Représentée par Monsieur Adrien CHOBLET, en sa qualité de gérant,

Associée Unique de la société 2DSB,

Après avoir exposé que

- qu'il conviendrait de transférer le siège social du 5 rue Joseph Cugnot - ZA du Vernusson Pierre Martin Sud, 49130 LES PONTS DE CE au 13 rue Joseph Cugnot - ZA du Vernusson Pierre Martin Sud 49130 LES PONTS DE CE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

*Ac*

### **PREMIERE DÉCISION**

La société CHOBLET INVESTISSEMENTS, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 5 rue Joseph Cugnot - ZA du Vernusson Pierre Martin Sud, 49130 LES PONTS DE CE au 13 rue Joseph Cugnot - ZA du Vernusson Pierre Martin Sud 49130 LES PONTS DE CE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

#### ARTICLE 3 – Siège social

"Le siège social est fixé : 13 rue Joseph Cugnot - ZA du Vernusson Pierre Martin Sud - 49130 LES PONTS DE CE".

### **DEUXIEME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique  
Pour la société CHOBLET NVESTISSEMENTS  
Monsieur Adrien CHOBLET, son gérant

